



Communiqué

TRANSPORT AERIEN

ABANDON DU PROJET D'EXTENSION DE ROISSY-CDG :

A quoi joue le gouvernement ?

La FEETS-FO vient de prendre connaissance de l'exigence du gouvernement Macron d'abandonner le projet d'extension de l'aéroport de Roissy-CDG. En effet, la Ministre de la transition écologique Barbara Pompili vient d'annoncer dans les colonnes du journal Le Monde : « *Le gouvernement a demandé à ADP d'abandonner son projet et de lui en présenter un nouveau, plus cohérent avec ses objectifs de lutte contre le changement climatique et de protection de l'environnement* ». De plus, selon Barbara Pompili, le Terminal 4 était « *un projet obsolète, qui ne correspondait plus à la politique environnementale du gouvernement et aux exigences d'un secteur en pleine mutation, tourné vers l'avion vert de demain* ».

Ces annonces gouvernementales interviennent au lendemain de la présentation du projet de loi « Climat et résilience » en conseil des Ministres. Le seul objectif de ce projet de loi est de donner l'illusion d'une prise en compte des impératifs de changement climatique à des seules fins électorales alors que dans la pratique tout le contraire est fait.

Le réchauffement climatique est une réalité à prendre en compte. Et oui, il y a urgence à mettre en place des actions pour une transition écologique concrète. Cependant, le secteur du transport aérien ne peut pas être le bouc émissaire d'une problématique écologique mondiale et multisectorielle. La France, pays aux 6 millions de chômeurs toutes catégories confondues, ne peut pas se priver du développement d'un secteur fleuron de l'industrie française et de la création d'emplois qui en découlera. En effet, le trafic aérien repartira inévitablement. L'augmentation non négligeable du trafic en fin d'année 2020 suite à la levée du deuxième confinement en est la preuve. Le rejet du transport aérien sur notre territoire aura inéluctablement pour conséquence de reporter ce trafic vers d'autres aéroports et d'autres pays moins soucieux de la préservation de l'environnement. Pour la FEETS-FO cette reprise doit se faire en tenant compte des impératifs environnementaux. Il faut donc continuer à investir dans les infrastructures de nos aéroports et réguler réellement le secteur, plutôt que de favoriser les low-costs comme le fait aujourd'hui la commission européenne.

En conclusion, la FEETS-FO prend acte de cette exigence et rappelle que balayer d'un revers de la main un projet industriel essentiel pour l'avenir d'un pays et de ses emplois relève de l'amateurisme. L'avenir du transport aérien ne peut pas se jouer sur un énième « coup de com' » !

Paris, le 11 février 2021

Pour tout contact: Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général : 01.44.83.86.20

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral : 06.30.63.99.81